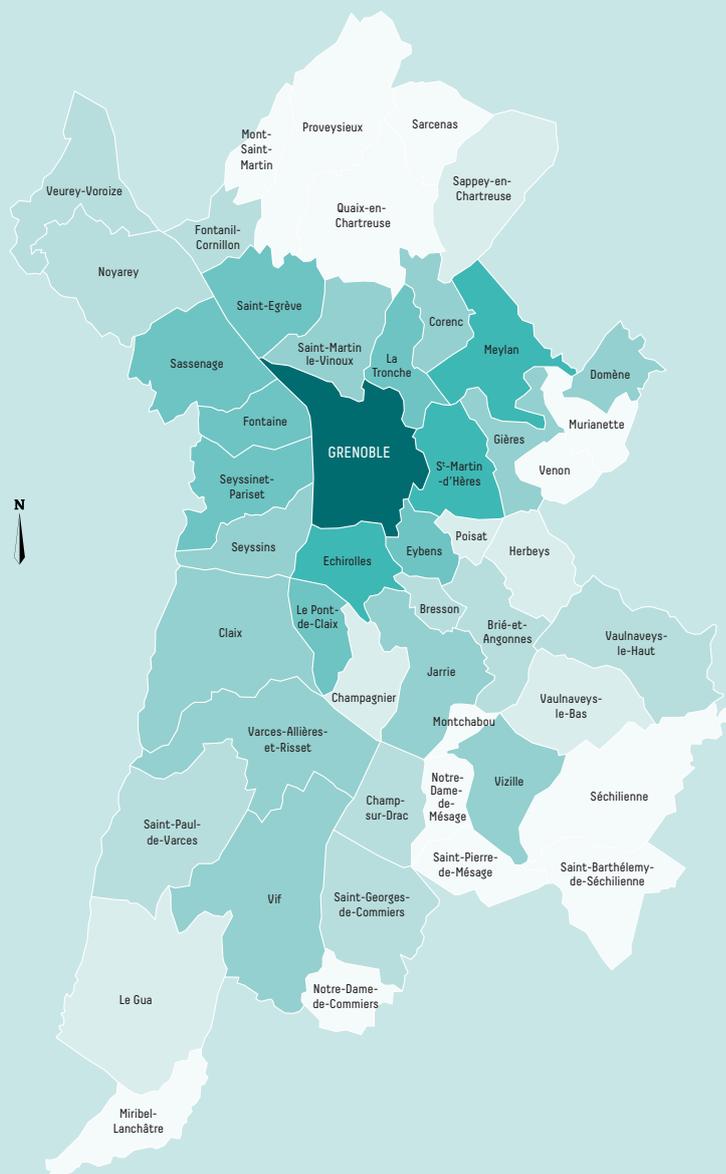


2017

EAU POTABLE

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL
SUR LA QUALITÉ ET LE PRIX DU SERVICE PUBLIC



451 752
habitants

165 545
abonnés

144L consommés par hab.
chaque jour en 2017

250
agents publics
et privés

129
points de
captage d'eau

81,1%
rendement global 2017 des
réseaux d'eau potable (contre
82,6% en 2016)

Volumes consommés en 2017

- < 50 000m³
- 50 000m³ à 100 000m³
- 100 000m³ à 200 000m³
- 200 000m³ à 500 000m³
- 500 000m³ à 1 000 000m³
- 1 000 000m³ à 2 500 000m³
- > 8 000 000 m³

FOCUS SUR LES FAITS MARQUANTS

TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DE VIF, LE GUA ET UN HAMEAU DE VARCES-ALLIÈRES ET RISSET

La sécurisation de l'alimentation en eau de Vif – Le Gua – et un hameau de la commune de Varcès-Allières-et-Risset consiste à substituer la ressource actuelle par celle issue d'un nouveau puit, le captage des Isles du Drac. Le budget des travaux est chiffré à 3,6 M€ HT.

L'utilisation de cette nouvelle ressource implique de créer une nouvelle adduction sur plus de 3 km. Ces travaux s'achèvent en 2018. Le nouveau forage dans la nappe du Drac, les nouvelles stations de pompes ainsi que la réhabilitation des réservoirs seront menés sur 2018.

LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR

Fin 2017, a été présenté l'état des lieux actualisé du système d'alimentation en eau potable de la Métropole. Ce travail a permis de :

- Recenser l'ensemble des ouvrages – inventaire patrimonial
- Identifier les « unités de ressource »,
- Identifier les « unités de distribution »,
- Identifier l'ensemble des sources utilisées et leur statut et dresser un premier bilan besoins-ressources actuel par territoire
- Dresser un premier diagnostic sur les fuites des réseaux

Cette étude va se poursuivre sur 2018 avec la réalisation d'un diagnostic hydraulique, l'analyse de la situation future et l'établissement de scénarios chiffrés pour y répondre.

ÉTIAGES EXCEPTIONNELS D'HIVER ET D'AUTOMNE 2017

Le territoire a subi une pluviométrie extrêmement défavorable à la recharge des sources de coteaux. Les précipitations hivernales ont été particulièrement faibles, entraînant une sécheresse dès le mois d'août, à laquelle a succédé un anticyclone de plusieurs semaines jusqu'en novembre. Aucune coupure d'eau liée à la sécheresse n'a été à déplorer auprès des habitants.

Les équipes techniques ont maintenu la continuité du service alors même que plusieurs sources de coteau enregistraient leur débit d'étiage le plus faible depuis plus de 20 ans (secteurs du Fontanil et St Egreve, Saint Paul de Varcès, les hauteurs de Noyarey, Notre Dame de Commiers). Sur plusieurs réseaux, ce résultat a été facilité par la gestion intercommunale, qui permet de penser le fonctionnement du réseau au-delà des limites communales.

ÉVOLUTIONS TARIFAIRES : CONVERGENCE ET ÉVOLUTIONS DE STRUCTURE

La réunification de la compétence eau potable au sein d'un unique service métropolitain le principe d'égalité de l'utilisateur devant le service public implique une obligation de convergence des tarifs anciennement communaux. La délibération du 22 décembre 2017 adopte une grille tarifaire conciliant les enjeux suivants :

- poursuite des efforts de convergence de structure et de montant des tarifs par réduction de l'écart entre les parts fixes,
- suppression des tarifications irrégulières et compensations des pertes de recette associée par la création d'un tarif progressif à destination des usagers non domestiques consommant plus de 500 m³,

- déblocage d'1M€ d'autofinancement pour garantir la santé financière du budget annexe de l'eau potable, maîtriser l'éventuelle augmentation de la facture des usagers domestiques à 5%.

EXPÉRIMENTATION POUR UN ACCÈS SOCIAL À L'EAU

La Métropole participe à l'expérimentation de tarification sociale de l'eau prévue par la loi Brottes. Sur le territoire, elle prend la forme d'une aide financière adressée aux ménages dont la facture d'eau dépasse 2,5% de leurs ressources. La liste des bénéficiaires est établie grâce à une convention signée avec la CAF. 9500 ménages sont concernés par cette allocation eau en 2017, qui s'élève en moyenne à 53 €/an. Le dispositif représente 488 075€, prix en charge intégralement par la collectivité. De plus, le dispositif permet aux ménages qui en font la demande à bénéficier d'un diagnostic sur la maîtrise de leur consommation en eau.

FIN DU RATTRAPAGE DES FACTURES D'EAU

Suite au transfert de compétence, des retards de facturation ont été constatés pour environ 50 000 abonnés.

Au 31 décembre 2017, la facturation a repris un rythme usuel pour l'essentiel des communes. Le rattrapage a été rendu possible par plusieurs aménagements nouveaux :

- Le rythme de facturation a été temporairement planifié sur une durée plus longue pour permettre aux usagers de lisser l'impact du rattrapage sur leur budget,
- De nouveaux moyens de paiement ont été développés sur l'ensemble du territoire, notamment l'échelonnement et la mensualisation.

LES RESSOURCES GÉRÉES PAR LA MÉTROPOLE

53 M³/AN

Consommation moyenne
d'un habitant

34,9 MILLIONS M³

Volume d'eau produite
en 2017 (+3,8% par rapport
à 2016)

84%

de l'eau distribuée est
potable sans traitement

4 500 Contrôles internes de qualité faits
par les exploitants de l'eau potable

98,8% Taux de conformité
microbiologique

1 600 Contrôles de qualité indépen-
dants sont faits chaque année par l'ARS

99,7% Taux de conformité
physicochimique

LE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE



104 CAPTAGES

Permettent de prélever l'eau des montagnes
ou des plaines alluviales



2 109 KM

de conduites apportent l'eau des captages
jusqu'aux habitations.



168 RÉSERVOIRS

Stockent cette eau entre les captages et les
habitations. Leur taille va de 1 m³ à 40 000 m³.



5 134

C'est le nombre de poteaux incendies publics
de la métropole. 1170 sont privés.



4 MICROCENTRALES

utilisent l'énergie hydraulique pour produire
de l'électricité (dont 2 sont gérées par la
régie de l'eau)



11,2 M³/KM/J

c'est le niveau moyen de fuites des réseaux
d'eau potable de la métropole en 2015

INDICATEURS FINANCIERS

	2016	2017
Recettes réelles d'exploitation M€ HT	23,79	23,51
Dépenses réelles d'exploitation M€ HT	20,79	13,95
Dépenses d'investissement (équipement) M€ HT	8,18	11,05

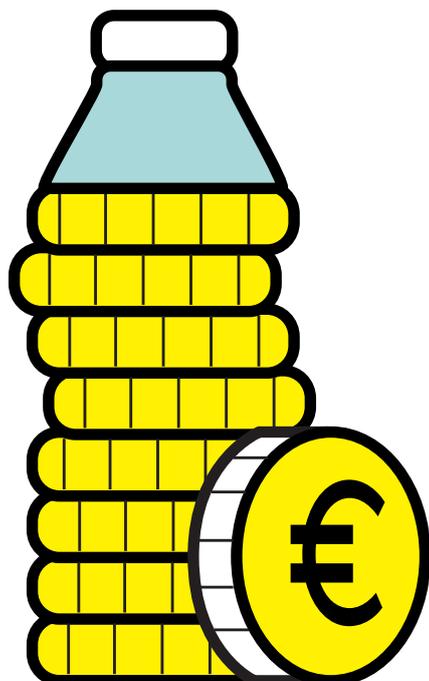
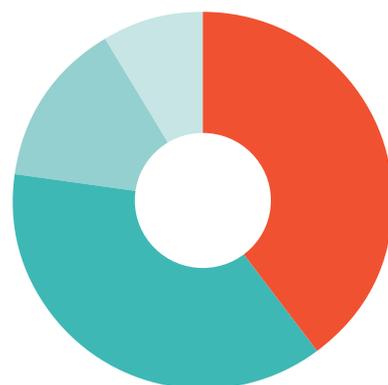
Encours de dette au 31 décembre 2016 : **66,7 M€**
Encours de dette au 31 décembre 2017 : **63,7 M€**

Durée d'extinction de la dette 2016 : **9,7 années**
Durée d'extinction de la dette 2017 : **6,7 années**

LA FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

RÉPARTITION DE LA FACTURE D'EAU 120M³ HT 2018
(INCLUT LA REDEVANCE DE PRÉLÈVEMENT)

■ Part moyenne eau potable	1,29€/m ³
■ Part Assainissement (tarif unique)	1,20€/m ³
■ Part Agence de l'eau (tarif unique)	0,45€/m ³
■ Part moyenne TVA	0,27€/m ³



11,1 millions D'€ HT

C'est le montant des investissements de 2017 pour moderniser les réseaux d'eau potable contre 8,2 M€ en 2016

1,29€/m³ HT

Prix moyen 120 m³ 2018 du seul service d'eau potable.

46

C'est le nombre de tarifs de l'eau différents pratiqués sur la Métropole héritée des gestions communales.

3,21€/m³ TTC

Prix moyen 120 m³ 2018 du service eau et assainissement incluant les taxes et redevances.

6200

c'est le nombre de contrôles de la qualité de l'eau sur la Métropole.

Régie Eau potable

Le Forum - 3 rue Malakoff - 38 031 Grenoble cedex 01
Numéro vert gratuit : 0 800 500 048 - Fax : 04 76 59 58 30